



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire tenue le jeudi 2 mai 2024 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 30.

PRÉSENCES

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Monsieur Nicolas Turcotte	Parent
Madame Catherine Galarneau	Enseignante
Monsieur Simon Marceau-Roy	Enseignant
Madame Isabelle Boucher	Directrice

ABSENCES

Madame Claudia Tardif	Parent
Madame Lydia Laquerre	Parent
Monsieur Maxim Isabelle	Parent
Monsieur Marc-Olivier Blier	Personnel professionnel
Madame Louise L. Lecours	Représentante de la communauté
Madame Marie-Josée Lacasse	Personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice Isabelle Boucher accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 43.

2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

C.É-23-/24 - 001

Nicolas Turcotte propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Il est appuyé par Christine Rodrigue-Lecours. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-23-/24 - 002

Nicolas Turcotte propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.
Il est appuyé par Simon Marceau-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC PAS DE PUBLIC

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2024

CÉ-23-/24 - 003

Nicolas Turcotte propose que le procès-verbal du 21 mars 2024 soit adopté tel quel.
Il est appuyé par Simon Marceau-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RETOUR SUR LE SONDAGE EN LIEN AVEC LES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C.É-23-/24 - 004

Isabelle Boucher propose de conserver la durée des rencontres telle quelle ainsi que la quantité. Elle propose également d'avoir un duo-tang avec les grilles-matières qui pourront être remises dès l'année prochaine à cause des changements au niveau de la loi des conseils d'établissements. Elle est appuyée par Christine Rodrigue-Lecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. RÉSULTATS DU SONDAGE VIOLENCE ET BIEN-ÊTRE

Isabelle a reçu les nouveaux sondages (*comment ça va à l'école*) pour permettre de vérifier si les élèves se sentent en sécurité, si les adultes sont à leur disposition, etc. Ce qui est sorti de ce sondage est que nous avons une cour d'école quasi sans violence et en gros tout va bien. Toutefois, les résultats précis seront présentés à la prochaine séance ainsi que le plan d'action.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

8. ORGANISATION SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous envisageons avoir 89 élèves incluant les élèves hors bassin. Ce sera la même organisation scolaire que l'année précédente cependant, il reste la classe de maternelle à vérifier si ce sera une ou deux classes, car nous sommes à 11 inscriptions.

9. PRINCIPES D'ENCADREMENTS DES FRAIS CHARGES AUX PARENTS

Isabelle Boucher explique que le coût des documents dans lesquels les élèves écrits, dessinent et découpe, doit être le plus réel possible. Avant d'envoyer les listes de matériels scolaires aux parents, elle doit valider chacune d'elles pour s'assurer que le tout est selon les barèmes de la loi. Les enseignants ne peuvent pas exagérer. Le document des lois doit être lu et signer à la prochaine rencontre.
Aucune question de la part des parents.

10. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

- C.É-23-/24 - 005 Isabelle Boucher remet le document qui doit être rempli et décidé par les parents et enseignants présents. Elle quitte la salle le temps de passer aux votes.
Nicolas Turcotte nomme les points et les membres passent aux votes. Il est appuyé par Simon Marceau-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Consultation obligatoire auprès des élèves

- C.É-23-/24 - 006 Une erreur de document est survenue lors de l'envoi.
Nicolas Turcotte propose de le mettre de côté pour cette année. Il est appuyé par Christine Rodrigue-Lecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. Suivi du fonds 5



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

La somme de 8 000,00 \$ qui avait été trouvée dans le nuage a été répartie, un bon montant a été placé dans santé globale. Isabelle Boucher mentionne que nous pouvons faire un changement de fonds si nous le souhaitons (exemple Santé globale vers le fonds des sorties scolaires ou le fonds de campagne de financement). À la fin de l'année, la direction et la secrétaire doivent être en mesure de tout séparer et nommer dans quelle catégorie les sommes ont été rependues.

Avec les dons de cannettes, Isabelle a fait l'achat de quelques planches à roulettes et casques. Le but est d'offrir plus de variété d'activité aux élèves. Nicolas Turcotte propose des cerceaux pour les filles.

Le changement d'écriture au journal est proposé par Isabelle Boucher cependant il est décidé de ne pas faire de changement actuellement, car au besoin nous pourrions changer les catégories au besoin. Alors l'argent restera dans le fonds 5. Elle est appuyée par Simon Marceau-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. MOT DE LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

a. Nouveau fonctionnement (service de garde/surveillance)

Les explications du nouveau fonctionnement du service de garde/surveillance sont expliquées par Christine Rodrigue-Lecours.

Les nouvelles mesures annoncées du gouvernement seront de jumeler les heures du service de garde avec les heures de classe. Le gouvernement souhaite retirer les trous dans les journées. Le changement qui sera apporté à notre école est qu'on aura deux postes intéressants et un poste comme aide à la classe. L'horaire sera à bâtir cependant devront être proposés bientôt.

Il est important à noter que les heures TES ne seront pas affectées. Christine Rodrigue-Lecours confirme qu'elle va continuer son travail aux deux écoles, cependant elle sera majoritairement à notre école.

Avec le nouveau fonctionnement, ce ne sera pas tous les parents qui vont payer le même montant, car ce sont deux types de surveillance (élèves surveiller et élèves du service de garde). Les élèves du service de garde auront



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

accès à un service "VIP". Nous devons réfléchir à ce que nous allons faire, idéalement pour offrir le même service. Cependant, nous ne savons pas si nous allons y arriver au niveau du budget.

Nicolas Turcotte et tous pas d'accord de tout séparer les élèves selon ce que leurs parents payent. Cela voudrait dire que potentiellement deux amis ne pourront pas jouer ensemble sur la même cour d'école. Une solution sera à trouver.

Nous devons être en mesure d'offrir un service équitable et rentable.

14. MOT DU PRÉSIDENT

Rien

15. MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Rien

16. MOT DES ENSEIGNANTS

Tout va bien, nous approchons la fin d'année scolaire avec les sorties scolaires.

17. MOT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP)

Personne de l'OPP

18. MOT DE LA DIRECTRICE

**A. NOUVEAU FONCTIONNEMENT (SERVICE DE
GARDE/SUIVEILLANCE)**

Isabelle Boucher n'a pas eu la chance d'y travailler alors ce sera reporté à la prochaine rencontre. Elle prévoit envoyer les documents 10 jours à l'avance. Nicolas Turcotte veut discuter davantage du programme de santé globale lors du prochain Conseil d'établissement.

19. QUESTIONS DU PUBLIC

Question de Nicolas Turcotte :

Comment ça se passe avec la grève des autobus ?



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Isabelle Boucher lui dit que le tout se passe très bien, mais nous devons continuer le travail sur la sécurité.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.É-23-/24 - 008

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Nicolas Turcotte propose que la séance soit levée à 17 h 57. Il est appuyé par Jennifer Ten Eyck.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nicolas Turcotte Président du conseil
d'établissement

Isabelle Boucher, directrice de l'établissement
scolaire